

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

(1^{re} SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

Séance du Mardi 2 Avril 1985.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — Ouverture de la session (p. 48).
2. — Installation des secrétaires d'âge (p. 48).
3. — Décès d'un député (p. 48).
4. — Remplacement d'un député décédé (p. 48).
5. — Nomination des vice-présidents, des questeurs et des secrétaires de l'Assemblée nationale (p. 48).
6. — Rappel au règlement (p. 48).
M. Bourg-Broc.
7. — Nomination de députés en mission temporaire (p. 48).
8. — Décision du Conseil constitutionnel (p. 48).
9. — Dépôt et renvoi en commission de projets de loi (p. 49).
10. — Représentation de l'Assemblée nationale au sein d'organismes extraparlimentaires (p. 49).
11. — Communications de M. le président (p. 49).
12. — Communication du Gouvernement (p. 49).
M. Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement (p. 49).
13. — Retrait d'une proposition de loi (p. 50).
14. — Dépôt d'un projet de loi (p. 50).
15. — Dépôt de propositions de loi constitutionnelles (p. 50).
16. — Dépôt d'une proposition de résolution (p. 50).
17. — Dépôt d'un rapport (p. 50).
18. — Ordre du jour (p. 50).

PRESIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

OUVERTURE DE LA SESSION

M. le président. Conformément au troisième alinéa de l'article 28 de la Constitution, je déclare ouverte la seconde session ordinaire de 1984-1985.

— 2 —

INSTALLATION DES SECRETAIRES D'AGE

M. le président. Aux termes de l'article 10 du règlement, à l'ouverture de la seconde session ordinaire, le président est assisté des six plus jeunes membres de l'Assemblée qui remplissent les fonctions de secrétaire.

Je remercie ceux de nos collègues qui, à ce titre, sont présents à mes côtés.

— 3 —

DECES D'UN DEPUTE

M. le président. J'ai le regret de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès de notre collègue Jean Ibanès, député de la deuxième circonscription de l'Ariège. (Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent.)

Je prononcerai son éloge funèbre lors d'une prochaine séance.

En hommage à notre collègue décédé, je propose à l'Assemblée de se recueillir quelques instants. (L'Assemblée observe une minute de silence.)

— 4 —

REMPLACEMENT D'UN DEPUTE DECEDE

M. le président. J'ai reçu le 29 mars 1985 de M. le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation une communication faite en application des articles L. O. 176 et L. O. 179 du code électoral, m'informant du remplacement de M. Jean Ibanès par M. René Massat.

— 5 —

NOMINATION DES VICE-PRESIDENTS, DES QUESTEURS ET DES SECRETAIRES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle la nomination des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires de l'Assemblée nationale.

Pour ces diverses fonctions, les présidents des groupes ont établi une liste commune de candidats, qui a été affichée.

Je n'ai reçu aucune autre candidature.

En conséquence, je proclame, dans l'ordre de leur présentation :

Vice-présidents : MM. Philippe Marchand, Philippe Séguin, Jacques Blanc, Guy Ducloux, Jean-Pierre Fourré, Jacques Roger-Machart.

Questeurs : MM. Christian Laurissergues, René Gaillard, Roger Corréze.

Secrétaires : MM. André Bellon, Alain Billon, Pierre Bourguignon, Jacques Brunhes, Henry Delisle, Francis Geng, Germain Gengenwin, Antoine Gissingier, Daniel Goulet, Georges Hage, Raymond Julien, Bernard Polgnant.

Je constate que le bureau de l'Assemblée nationale est constitué.

Sa composition sera notifiée à M. le Président de la République, à M. le Premier ministre, à M. le président du Sénat, et publiée au *Journal officiel*.

Le bureau se réunira cet après-midi, à dix-huit heures, dans les salons de la présidence.

— 6 —

RAPPEL AU REGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Bourg-Broc, pour un rappel au règlement.

M. Bruno Bourg-Broc. Monsieur le président, messieurs les ministres, mon rappel au règlement se fonde sur l'article 71, alinéa 5.

Le porte-parole du parti actuellement majoritaire dans cette assemblée, qui siège aussi sur ces bancs, a tenu durant le week-end dernier des propos intolérables à l'égard des élus et responsables de l'opposition, allant jusqu'à affirmer que des tueurs à gages étaient en rapport avec l'opposition. (C'est vrai ! sur plusieurs bancs des socialistes.)

Ces déclarations inacceptables et outrancières sont des calomnies odieuses qui disqualifient leur auteur. Elles entretiennent un climat de haine et de tension alors même que le Président de la République et le Premier ministre appellent au calme et au rassemblement.

M. Jacques Roger-Machart. C'est vous qui les soutenez ?

M. Bruno Bourg-Broc. Lorsqu'un de nos collègues dit, évoquant d'éventuels tueurs à gages : « Il n'est plus admissible qu'on ne parvienne pas à remonter ces filières, et, dans ces filières, il est possible qu'on trouve des personnes très haut placées de l'ancien régime », ou il en dit trop, ou il n'en dit pas assez.

M. Roland Beix. Pas assez ! (Sourires sur les bancs des socialistes.)

M. Bruno Bourg-Broc. Mais ce dont je suis sûr — et qui n'est pas admissible en tout cas — c'est des propos de ce collègue.

Je ne suis pas un « ami » de M. Poniatowski (murmures sur les bancs des socialistes)...

M. Didier Chauat. Mais si !

M. Bruno Bourg-Broc. ... et je ne partage sans doute pas tous ses points de vue, mais il ne m'est pas tolérable d'entendre de la bouche d'un de mes collègues parlementaires — je cite M. Destrade : « Halte aux propos de Poniatowski, ce vieux rat d'égoût gros et gras qui a pataugé avec délices dans les eaux usées de l'ancien septennat. » (Rires sur les bancs des socialistes.)

M. Pierre-Charles Krieg. Riez messieurs, riez. Vous ne rirez plus très longtemps !

M. Bruno Bourg-Broc. Où est le respect humain dans tout cela ? Où est l'enrichissement du débat politique ?

Il est temps que ce débat politique puisse s'élever au-dessus des injures et de l'intolérance d'une majorité inquiète qui s'apprête à faire de la nouvelle loi électorale son unique planche de salut.

C'est pourquoi il me paraît nécessaire de réclamer des explications ou des excuses de la part de notre collègue Destrade. En tout cas, je vous demande, monsieur le président, l'application de l'alinéa 5 de l'article 71 de notre règlement. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

— 7 —

NOMINATION DE DEPUTES EN MISSION TEMPORAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre (protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française)...

M. Robert-André Vivien. M. Destrade pourrait peut-être s'excuser !

M. le président. ... deux lettres m'informant de ses décisions de placer en mission temporaire, dans le cadre des dispositions de l'article L. O. 144 du code électoral :

M. Jean-Michel Testu, député d'Indre-et-Loire, auprès de M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports ;

Et M. Dominique Taddei, député de Vaucluse, auprès de M. le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Ces nominations ont été publiées au *Journal officiel*, respectivement les 15 et 21 mars 1985.

M. Jacques Blanc. Et M. Destrade ?

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Et M. Carignon ?

— 8 —

DECISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'ai reçu de M. le président du Conseil constitutionnel, par lettre en date du 25 janvier 1985, le texte de la décision rendue le même jour par le Conseil constitutionnel en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, déclarant conforme à la Constitution la loi relative à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Cette décision, ainsi que les saisines correspondantes émanant de députés et de sénateurs, ont été publiées au *Journal officiel* du 26 janvier 1985.

— 9 —

DEPOT ET RENVOI EN COMMISSION DE PROJETS DE LOI

M. le président. En application de l'article 83, alinéa 2, du règlement, le Gouvernement m'a demandé, pendant l'inter-session, le renvoi à l'examen des commissions permanentes compétentes de treize projets de loi.

En conséquence et sous réserve de l'application éventuelle de l'article 31 du règlement, ont été renvoyés :

A la commission des affaires culturelles, familiales et sociales les projets :

— modifiant la loi n° 81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre (n° 2578) ;

— relatif aux conditions de cessation d'activité de maîtres de l'enseignement public ayant exercé dans certains établissements d'enseignement privés (n° 2581) ;

A la commission des affaires étrangères les projets :

— autorisant l'approbation d'une convention des Nations unies relative à un code de conduite des conférences maritimes (n° 2582) ;

— autorisant l'approbation d'une convention relative au concours en personnel apporté par la République française à la République gabonaise (ensemble ur: protocole) (n° 2585) ;

— autorisant l'approbation d'un protocole sur les privilèges et immunités de l'organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (I. N. M. A. R. S. A. T.) (n° 2587) ;

— autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Thaïlande sur la coopération en matière d'exécution des condamnations pénales (n° 2588) ;

A la commission de la défense nationale et des forces armées, le projet modifiant la loi n° 70-2 du 2 janvier 1970 tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils et la loi n° 75-1000 du 30 octobre 1975 modifiant la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires et édictant des dispositions concernant les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat (n° 2580).

A la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, le projet portant aménagement d'aides au logement (n° 2575).

A la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, les projets :

— relatif à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (n° 2577) ;

— relatif à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens des enfants mineurs (n° 2584) ;

— relatif aux sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance à temps partagé (n° 2589).

A la commission de la production et des échanges, les projets :

— modifiant le décret du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime (n° 2579) ;

— relatif à l'application du code de conduite des conférences maritimes, établi par la convention des Nations unies conclue à Genève le 6 avril 1974 (n° 2583).

Ces projets ont été imprimés et distribués.

— 10 —

REPRESENTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE AU SEIN D'ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, des demandes de désignation et de renouvellement de mandats de députés chargés de représenter l'Assemblée au sein d'organismes extraparlimentaires.

D'une part, conformément à l'alinéa 8 de l'article 26 du règlement, je propose à l'Assemblée de confier à la commission de la production et des échanges le soin de présenter :

— deux candidats au conseil supérieur de l'économie agricole et alimentaire ;

— et un candidat au conseil d'administration de l'établissement public de la Cité des sciences et de l'industrie.

Ces propositions seront considérées comme adoptées en vertu de l'alinéa 9 de l'article 26, si la présidence n'a été saisie d'aucune opposition dans le délai d'un jour franc.

D'autre part, conformément à la décision prise précédemment, l'Assemblée voudra sans doute confier à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan le soin de présenter deux candidats pour le renouvellement du mandat des membres de la commission centrale de classement des débits de tabac.

Les candidatures devront être remises à la présidence au plus tard le jeudi 11 avril 1985 à dix-huit heures.

— 11 —

COMMUNICATIONS DE M. LE PRESIDENT

M. le président. Je rappelle que, pour le renouvellement des commissions, les candidatures doivent être déposées :

Cet après-midi avant dix-huit heures, pour les six commissions permanentes, et demain, avant midi, pour la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

Pour l'élection de leur bureau, les commissions sont convoquées demain :

A dix heures, en ce qui concerne les commissions permanentes ;

A dix-sept heures trente, en ce qui concerne la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

La conférence des présidents se réunira demain à douze heures.

— 12 —

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

M. André Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. Mesdames, messieurs les députés, je n'ai que deux choses à vous dire.

Premièrement, c'est avec joie que je vous retrouve tous et, comme je l'imagine, en pleine forme. (Sourires.)

Deuxièmement, le débat sur le projet de loi portant aménagement d'aides au logement se déroulera demain, mercredi 3 avril, à dix-huit heures et, éventuellement, à vingt et une heures trente.

— 13 —

RETRAIT D'UNE PROPOSITION DE LOI

M. le président. J'ai reçu une lettre par laquelle M. Zeller déclare retirer sa proposition de loi n° 1744 relative à la date et aux modalités de l'élection des conseils régionaux, déposée le 13 octobre 1983.

Acte est donné de ce retrait.

— 14 —

DEPOT D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif à l'émission de certaines valeurs mobilières par les associations.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 2593, distribué et renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

— 15 —

DEPOT DE PROPOSITIONS DE LOI CONSTITUTIONNELLE

M. le président. J'ai reçu de M. Jean Fontaine une proposition de loi constitutionnelle relative à la Haute Cour de justice.

La proposition de loi constitutionnelle sera imprimée sous le numéro 2590, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Jean Fontaine une proposition de loi constitutionnelle portant révision des articles 36 et 46 de la Constitution en vue de garantir l'exercice des libertés publiques.

La proposition de loi constitutionnelle sera imprimée sous le numéro 2591, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Jean Fontaine une proposition de loi constitutionnelle portant révision de l'article 61 de la Constitution.

La proposition de loi constitutionnelle sera imprimée sous le numéro 2592, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

— 16 —

DEPOT D'UNE PROPOSITION DE RESOLUTION

M. le président. J'ai reçu de M. Jacques Baumel une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de fonctionnement, la situation financière de la Société de télévision privée « Canal Plus » et l'usage fait par celle-ci des fonds publics provenant des actionnaires majoritaires de cette société : entreprises nationales, sociétés d'économie mixte et banques nationalisées.

La proposition de résolution sera imprimée sous le n° 2576, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

— 17 —

DEPOT D'UN RAPPORT

M. le président. J'ai reçu de M. Alain Rodet un rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi portant aménagement d'aides au logement (n° 2575).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 2586 et distribué.

— 18 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Mercredi 3 avril 1985, à quinze heures, première séance publique :

Nomination de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée ;

Fixation de l'ordre du jour ;

Questions au Gouvernement ;

A dix huit heures :

Discussion du projet de loi n° 2575 portant aménagement d'aides au logement (rapport n° 2586, de M. Alain Rodet au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Eventuellement, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à seize heures vingt.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale.

LOUIS JEAN.

Remplacement d'un député décédé.

Par une communication du 29 mars 1985 de M. le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, faite en application des articles L. O. 176 et L. O. 179 du code électoral, M. le président de l'Assemblée nationale a été informé que M. Jean Ibanés, député de la deuxième circonscription de l'Ariège, décédé le 29 mars 1985, est remplacé jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. René Massat, élu en même temps que lui à cet effet.

Bureau de l'Assemblée nationale.

A la suite de la nomination des vice-présidents, questeurs et secrétaires, à laquelle l'Assemblée nationale a procédé dans sa séance du 2 avril 1985, son bureau se trouve ainsi composé :

Président.

M. Louis Mermaz.

Vice-présidents.

MM. Philippe Marchand.
Philippe Séguin.
Jacques Blanc.

MM. Guy Ducloné.
Jean-Pierre Fourré.
Jacques Roger-Machart.

Questeurs.

MM. Christian Laurisergues.
René Gaillard.

M. Roger Corrèze.

Secrétaires.

MM. André Bellon.
Alain Billon.
Pierre Bourguignon.
Jacques Brunhes.
Henry Delisle.
Francis Geng.

MM. Germain Gengenwin.
Antoine Gissinger.
Daniel Goulet.
Georges Hage.
Raymond Julien.
Bernard Poignant.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le mercredi 3 avril 1985, à douze heures, dans les salons de la présidence.

Composition des groupes.

1. LISTE DES MEMBRES DES GROUPES

(Journal officiel [Lois et décrets] des 1^{er} et 2 avril 1985.)

GROUPE SOCIALISTE

(268 membres.)

MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie Alaize, Jean Anciant, Robert Aumont, Jacques Badet, Jean-Pierre Balligand, Georges Bally, Gérard Bapt, Régis Barailla, Bernard Bardin, Claude Bartolone, Philippe Bassinet, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Raoul Bayou, Jean Beaufils, Jean Beaufort, Guy Bèche, Jacques Becq, Firmin Bédoussac, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Jean-Jacques Benetière, Michel Berçévoay, Jean Bernard, Pierre Bernard, Roland Bernard, Michel Berson, Wilfrid Bertile, Louis Besson, André Billardon, Alain Billon, Paul Bladt, Serge Blisko, Jean-Claude Bois, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), René Bourget, Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Maurice Briand, Alain Brune, André Brunet, Robert Cabé, Mme Denise Cacheux, MM. Jacques Cambolive, Michel Carletet, Raoul Cartraud, Jean-Claude Cassaing, Laurent Cathala, Robert de Caumont, Guy Chanfrault, Robert Chapais, Gilles Charpentier, Michel Charzat, Albert Chaudard, Guy-Michel Chauveau, Alain Chénard, Daniel Chevallier, Didier Chouat, Michel Coffineau, Georges Colin, Gérard Collomb, Jean-Hugues Colonna, Mme Nelly Commergnat, MM. Lucien Couqueberg, Louis Darinot, Pierre Dassonville, Christian Defarge, Marcel Dehoux, Bertrand Delanné, André Delehedde, Henry Delisle, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean Paul Desgranges, Jean-Claude Dessein, Jean-Pierre Destrade, Paul Dhaille, Yves Dollo, Raymond Douvère, René Drouin, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Mme Lydie Dupuy, MM. Guy Durbee, Jean-Paul Durieux, Roger Durouire, Job Durupt, Manuel Ecutia, Jean Esmonin, Claude Estier, Claude Evin, Alain Fangaret, Mme Berthe Fievet, MM. Jacques Fleury, Jacques Floch, Roland Florian, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Pierre Fourré, Mme Martine Frachon, MM. Georges Frêche, Jean-Pierre Gabarrou, René Gaillard, Jean Gallet, Pierre Gardemia, Marcel Garrouste, Mme Françoise Gaspard, MM. Claude Germon, Francis Giolitti, Jean Giovannelli, Joseph Gourmelon, Christian Goux, Hubert Gouze, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Jean Grimont, Jacques Guyard, Gérard Haeschroeck, Alain Hauteœur, Kléber Haye, Gérard Houleier, Roland Huguet, Jacques Huyghues des Etages, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Jagoret, Frédéric Jalton, Marcel Join, Noël Joseph, Lionel Jospin, Charles Jusselin, Alain Journet, Jean-Pierre Kucheida, Georges Labazée, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, André Laignel, Michel Lambert, Jean-Pierre Lambertin, Louis Lareng, Roger Lassale, André Laurent, Christian Laurissorgues, Jacques Lavédrine, Georges Le Baill, Roger Lebrone, Jean-Pierre Le Coadic, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Drian, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Gars, André Lejeune, Jean-Jacques Leonetti, Louis Le Pensee, François Loncle, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Robert Malgras, Philippe Marchand, Roger Mas, Edmond Massaud, Marius Masse, Marc Massion, François Massot, Maurice Mathus, Jacques Mellick, Joseph Menga, Louis Merniaz, Pierre Metals, Charles Metzinger, Claude Michel, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Gilbert Mitterrand, Marcel Mocœur, Bernard Montergnole, Mme Christiane Mora, MM. Paul Moreau, François Morletette, Louis Moulinet, Jean Naticz, Mmes Véronique Nieertz, Paulette Nevoux, MM. Arthur Notebarl, Jean-André Oehler, René Ohmeta, Pierre Ortel, Mmes Jacqueline Osselin, Marie-Thérèse Patriat, MM. François Patriat, Jean-Pierre Pénicaud, Paul Perrier, Rodolphe Pesce, Jean Peuziat, Louis Philibert, Christian Pierrat, Lucien Pignion, Joseph Pinard, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Jean Poperen, Jean-Claude Porthault, Maurice Paurehon, Henri Prat, Pierre Prouvost, Jean Proveux, Mme Eliane Provost, MM. Jean-Jack Queyranne, Noël Ravassard, Alex Raymond, Amédée Renault, Alain Richard, Maurice Rival, Louis Robin, Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, René Rouquet, Roger Rouquette, Jean Rousseau, Michel Sainte-Marie, Philippe Sanmarco, Jean-Pierre Santa Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Georges Sarré, Nicolas Schiffer, Bernard Schreiner, Gilbert Séné, Michel Sergent, Mmes Odile Sicard, Renée Soum, Marie-Joséphine Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Pierre Tabanou, Dominique Taddei, Yves Tavernier, Eugène

Teisseire, Jean-Michel Testu, Clément Tocardin, Luc Tinsseau, Yvon Tondon, Mme Ghislaine Toutain, MM. Edmond Vacant, Guy Vadepiéd, Jean Valroff, Bruno Vennin, Marc Verdon, Joseph Vidal, Bernard Villette, Alain Vivien, Hervé Vuilliot, Marcel Wacheux, Claude Wilquin, Jean-Pierre Worms.

Le président du groupe,
ANDRÉ BILLARDON.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.

(16 membres.)

MM. Nicolas Alfonsi, Alain Bonnet, Elic Castor, Aimé Césaire, Mme Colette Chaigneau, MM. Bernard Charles, Jean-Pierre Defontaine, Jean Duprat, Paul Duraffour, Jean-François Hory, Raymond Julien, Pierre Larroque, Jean-Paul Luisi, Albert Pen, Jean Rigal, Jean Zuccarelli.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

(80 membres.)

MM. Vincent Ansquer, Emmanuel Aubert, Pierre Bachelet, Michel Barnier, Pierre Bas, Jacques Baumel, Christian Bergelin, Bruno Bourg-Broc, Benjamin Brial, Jean-Charles Cavallé, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Paul Charé, Serge Charles, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Roger Correze, Maurice Couve de Murville, Michel Debré, Georges Delatre, André Durr, Jean Falala, François Fillon, Roger Fossé, Jean Foyer, Robert Galley, Henri de Gastines, Antoine Gissingier, Jean-Louis Goaduff, Pierre Godefroy, Jacques Gojrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Charles Haby, Jean Hamelin, Mme Nicole de Hauteclotque, MM. Michel Inchauspé, Didier Julia, Gabriel Kaspercic, Pierre-Charles Krieg, Claude Labbé, René La Combe, Jacques Lafleur, Yves Lancien, Marc Lauriol, Jean de Lipkowski, Claude Gérard Marcus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Jacques Médecin, Pierre Messmer, Charles Miossec, Jean Narquin, Michel Noir, Roland Nungesser, Charles Paccou, Régis Perbet, Michel Péricard, Camille Petit, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Bernard Pons, Jean de Préaumont, Pierre Raynal, Jean-Paul de Rocca Serra, Bernard Rocher, Tutaha Salmon, Hyacinthe Santoni, Philippe Séguin, Germain Sprauer, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Vaileix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn.

Le président du groupe,
CLAUDE LABBÉ.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.

(8 membres.)

MM. René André, Pierre de Benouville, Pierre-Bernard Cousté, Marcel Dassault, Xavier Deniau, Edouard Frédéric-Dupont, Mme Hélène Missoffe, M. Lucien Richard.

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

(50 membres.)

MM. Edmond Alphandéry, François d'Aubert, Jacques Barrot, Henri Bauloin, Henri Bayard, Jean Bégault, Claude Birraux, Jacques Blanc, Loïc Bouvard, Jean Briane, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Pascal Clément, Jean-Marie Daillet, Georges Delfosse, Charles Deprez, Jean Desanlis, Jacques Dominati, Maurice Douset, Adrien Durand, Charles Fèvre, Jean-Paul Fuchs, Gilbert Gantier, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, Germain Gengenwin, Valéry Giscard d'Estaing, René Haby, Emmanuel Hamel, Emile Koehl, François Léotard, Roger Lestas, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Joseph-Henri Maujouin du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Michel d'Ornano, Francisque Perrut, Jean Proriot, André Rossinot, Yves Sautier, Jean Seillinger, Jean-Pierre Soisson, Bernard Stasi.

Le président du groupe,
JEAN-CLAUDE GAUDIN.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.

(13 membres.)

MM. Raymond Barre, Marcel Bigeard, Albert Brochard, Marcel Esdras, Jacques Fouchier, Mme Florence d'Harcourt, MM. François d'Harcourt, Aimé Kergeris, Maurice Ligot, Gilbert Mathieu, Paul Pernin, Jean Rigaud, Adrien Zeller.

GROUPE COMMUNISTE

(43 membres.)

MM. Gustave Ansart, François Asensi, Paul Balmigère, Jean-Jacques Barthe, Alain Bocquet, Jacques Brunhes, Georges Bustin, Paul Chomat, Jean Combasteil, Michel Couillet, Guy Ducoloné, André Duroméa, Lucien Dutard, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Dominique Frelaut, Edmond Garcin, Mme Colette Gocuriot, MM. Georges Hage, Guy Hermier, Mmes Adrienne Horvath, Mugette Jacquaint, MM. Parfait Jans, Jean Jaresz, Emile Jourdan, André Lajoinie, Joseph Legrand, Daniel Le Meur, Louis Maisonnat, Georges Marchais, Roland Mazon, Paul Mercieca, Robert Montdargent, Maurice Nilès, Louis Odru, Vincent Porcelli, Roland Renard, René Rieubon, Jacques Rimbault, Emile Roger, André Soury, André Tourne, Théo Vial-Massat, Pierre Zarka.

Le président du groupe,
ANDRÉ LAJOINIE.

Appareillé aux termes de l'article 19 du règlement
(1 membre.)

M. Ernest Moutoussamy.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE (12).

MM. André Audinot, Jean-Guy Branger, Jean Fontaine, Pierre Gascher, Xavier Hunault, Jean Juventin, René Massat, Roch Pidjot, Jean Royer, Victor Sablé, Maurice Sergheraert, Olivier Stirn.

2. RAPPEL DES MODIFICATIONS INTERVENUES PENDANT L'INTERSESSION

(Journal officiel [Lois et décrets] du 30 mars 1985.)

GROUPE SOCIALISTE

(268 membres au lieu de 269.)

Supprimer le nom de M. Jean Ibanés.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE (12).

(12 au lieu de 11.)

Ajouter le nom de M. René Massat.

3. MODIFICATION A LA COMPOSITION DES GROUPES

(Journal officiel [Lois et décrets] du 3 avril 1985.)

GROUPE SOCIALISTE

(269 membres au lieu de 268.)

Ajouter le nom de M. René Massat.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE

(11 au lieu de 12.)

Supprimer le nom de M. René Massat.

Composition des six commissions permanentes.

(Art. 37 et 25 du Règlement.)

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES

MM. Alaize (Jean-Marie), Ansquer (Vincent), Bachelet (Pierre), Bardin (Bernard), Barrot (Jacques), Bartolone (Claude), Bas (Pierre), Bateau (Jean-Claude), Bayard (Henri), Beaufort (Jean), Becq (Jacques), Belorgey (Jean-Michel), Beltrame (Serge), Benedetti (Georges), Billon (Alain), Blisko (Serge), Bocquet (Alain), Bonrepaux (Augustin), Borel (André), Boucheron (Jean-Michel) (Charente), Bourg-Broc (Bruno), Braine (Jean-Pierre), Brial (Benjamin), Brunhes (Jacques), Cassaing (Jean-Claude), Cathala (Laurent), Césaire (Aimé), Chaban-Delmas (Jacques), Mme Chaigneau (Colette), MM. Chanfrault (Guy), Charies (Bernard), Chevallier (Daniel), Chirac (Jacques), Chouat (Didier), Coffincau (Michel), Collomb (Gérard), Colonna (Jean-Hugues), Couqueberg (Lucien), Delhoux (Marcel), Delfosse (Georges), Deprez (Charles), Derossier (Bernard), Deschaux-Beaume (Freddy), Desgranges (Jean-Paul), Dollo (Yves), Durr (André), Drupt (Job), Esmonin (Jean), Evin

(Claude), Falala (Jean), Florian (Roland), Mmes Frachon (Martine), Fraysse-Cazalis (Jacqueline), MM. Fuchs (Jean-Paul), Gabarrou (Jean-Pierre), Garrouste (Marcel), Geng (Francis), Gengenwin (Germain), Giovannelli (Jean), Gissinger (Antoine), Godefroy (Pierre), Guyard (Jacques), Haby (Charles), Haby (René), Haesebroeck (Gérard), Hage (Georges), Hermier (Guy), Mmes Jacq (Marie), Jacquaint (Mugette), MM. Julia (Didier), Koehl (Emile), Laborde (Jean), Lareng (Louis), Laurent (André), Le Coadic (Jean-Pierre), Mme Lecuir (Marie-France), MM. Le Foll (Robert), Le Gars (Jean), Legrand (Joseph), Luisi (Jean-Paul), Madelin (Alain), Marchais (Georges), Maujouiian du Gasset (Joseph-Henri), Metzinger (Charles), Miossec (Charles), Mme Missoffe (Hélène), MM. Montergnole (Bernard), Narquin (Jean), Oehler (Jean-André), Oimela (René), Ortel (Pierre), Pénicaut (Jean-Pierre), Péricard (Michel), Perrut (Francisque), Pesce (Rodolphe), Petit (Camille), Pidjot (Roch), Pinard (Joseph), Pinte (Etienne), Poignant (Bernard), Pons (Bernard), Proriot (Jean), Proveux (Jean), Mme Provost (Eliane), MM. Queyranne (Jean-Jack), Renard (Roland), Rossinot (André), Santoni (Hyacinthe), Santrot (Jacques), Sautier (Yves), Schiffner (Nicolas), Schreiner (Bernard), Mme Sublet (Marie-Joséphine), MM. Sueur (Jean-Pierre), Testu (Jean-Michel), Théaudin (Clément), Tourné (André), Mme Toutain (Ghislainne), M. Zarka (Pierre).

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MM. Adevah-Poeuf (Maurice), Barre (Raymond), Baumel (Jacques), Bellon (André), Bérégovoy (Michel), Bernard (Roland), Bertile (Wilfrid), Blanc (Jacques), Bustin (Georges), Caro (Jean-Marie), Castor (Elie), Couve de Murville (Maurice), Defarge (Christian), Delehedde (André), Deniau (Xavier), Dhaille (Paul), Mme Dupuy (Lydie), MM. Duraffour (Paul), Escutia (Manuel), Estier (Claude), Fourré (Jean-Pierre), Frédéric-Dupont (Edouard), Giolitti (Francis), Gorse (Georges), Mme Harcourt (d') (Florence), MM. Harcourt (d') (François), Joseph (Noël), Jospin (Lionel), Journet (Alain), Julien (Raymond), Kaspereit (Gabriel), Lagorce (Pierre), Larroque (Pierre), Léotard (François), Lipkowski (de) (Jean), Loncle (François), Madrelle (Bernard), Mahéas (Jacques), Marcus (Claude-Gérard), Mathus (Maurice), Mellick (Jacques), Mermaz (Louis), Montdargent (Robert), Moulinet (Louis), Mmes Niertz (Véronique), Nevoux (Paulette), MM. Nungesser (Roland), Odru (Louis), Pernin (Paul), Peyrefitte (Alain), Rynal (Pierre), Rigal (Jean), Roger (Emile), Rousseau (Jean), Sablé (Victor), Sainte-Marie (Michel), Seiflinger (Jean), Sergeant (Michel), Stirn (Olivier), Teisseire (Eugène), Vadepier (Guy), Vial-Massat (Théo).

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

MM. Aumont (Robert), Baudouin (Henri), Beix (Roland), Bencuville (de) (Pierre), Bigeard (Marcel), Billardon (André), Boucheron (Jean-Michel) (Ile-et-Vilaine), Bouvard (Loïc), Branger (Jean-Guy), Briane (Jean), Brocard (Jez.), Chauveau (Guy-Michel), Combasteil (Jean), Corrèze (Roger), Dallet (Jean-Marie), Darinot (Louis), Dassonville (Pierre), Delatre (Georges), Dessein (Jean-Claude), Dominati (Jacques), Duprat (Jean), Durbec (Guy), Dutard (Lucien), Faugaret (Alain), Fillon (François), Frêche (George), Gaillard (René), Garmendia (Pierre), Gascher (Pierre), Gastines (de) (Henri), Goulet (Daniel), Gourmelon (Joseph), Guze (Hubert), Mme Hauteclouque (de) (Nicole), MM. Huyghues des Etages (Jacques), Istace (Gérard), Join (Marcel), Jourdan (Emile), Juventin (Jean), Lafleur (Jacques), Lambertin (Jean-Pierre), Lancien (Yves), Lavédrine (Jacques), Lefranc (Bernard), Lejeune (André), Léonetti (Jean-Jacques), Masse (Marius), Mauger (Pierre), Mesmin (Georges), Moreau (Paul), Nilès (Maurice), Mme Patrat (Marie-Thérèse), MM. Philibert (Louis), Plignon (Lucien), Raymond (Alex), Richard (Lucien), Rimbault (Jacques), Robin (Louis), Tinséau (Luc), Vacant (Edmond), Verdon (Marc), Villette (Bernard).

COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU PLAN

MM. Alphanéry (Edmond), Anciant (Jean), Aubert (d') (François), Balligand (Jean-Pierre), Bapt (Gérard), Barnier (Michel), Bèche (Guy), Benetière (Jean-Jacques), Bergelin (Christian), Berson (Michel), Bonnet (Alain), Charzat (Michel), Chénard (Alain), Cointat (Michel), Couillet (Michel), Denvers (Albert), Douyère (Raymond), Dumont (Jean-Louis), Forgues (Pierre), Fossé (Roger), Frolaut (Dominique), Gantier (Gilbert), Germon (Claude), Goux (Christian), Hamel (Emmanuel), Inchauspé (Michel), Jans (Parfait), Josselin (Charles), Laignel (André), Le Drian (Jean-Yves), Le Pensec (Louis), Igot (Maurice), Massion (Marc), Mazoin (Roland), Mercieca (Paul), Mestre (Philippe), Mortelette (François), Natiez (Jean), Noir (Michel), Mme Osselin (Jacqueline), MM. Pen (Albert), Pierret (Christian), Planchou (Jean-Paul), Pouchon (Maurice), Prémaumont (de) (Jean), Prouvost (Pierre), Rieubon (René), Rocca Serra (de)

(Jean-Paul), Rodet (Alain), Royer (Jean), Sanmarco (Philippe), Soisson (Jean-Pierre), Mme Suum (Renée), MM. Sprauer (Germain), Taddei (Dominique), Tavernier (Yves), Tranchant (Georges), Vivien (Alain), Vivien (Robert-André), Vouillot (Hervé), Wilquin (Claude), Zeller (Adrien).

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LEGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

MM. Alfonsi (Nicolas), Aubert (Emmanuel), Barthe (Jean-Jacques), Besson (Louis), Bonnemaison (Gilbert), Bourguignon (Pierre), Briand (Maurice), Mme Cacheux (Denise), MM. Charité (Jean-Paul), Charles (Serge), Charpentier (Gilles), Clément (Pascal), Delanoë (Bertrand), Ducloné (Guy), Esdras (Marcel), Fleury Jacques, Floch (Jacques), Fontaine (Jean), Forni (Raymond), Foyer (Jean), Garcin (Edmond), Mme Gaspard (Françoise), MM. Gaudin (Jean-Claude), Giscard d'Estaing (Valéry), Gouzes (Gérard), Grimon (Jean), Guichard (Olivier), Hauteœur (Alain), Hory (Jean-François), Huuteer (Gérard), Krieg (Pierre-Charles), Labazée (Georges), Lauriol (Marc), Leborne (Roger), Le Meur (Daniel), Maisonnat (Louis), Marcellin (Raymond), Marchand (Philippe), Massol (François), Menga (Joseph), Messmer (Pierre), Michel (Jean-Pierre), Millon (Charles), Moutoussamy (Ernest), Ornano (d') (Michel), Popere (Jean), Renault (Amédée), Richard (Alain), Rival (Maurice), Roger-Machart (Jacques), Rouquet (René), Rouquette (Roger), Sapin (Michel), Séguin (Philippe), Sergheraert (Maurice), Stasi (Bernard), Suchod (Michel), Tabanou (Pierre), Tiberi (Jean), Toubon (Jacques), Worms (Jean-Pierre), Zuccarelli (Jean).

COMMISSION DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES

MM. André (René), Ansart (Gustave), Asensi (François), Audinot (André), Badet (Jacques), Bally (Georges), Ealmigère (Paul), Barailla (Régis), Bassinet (Philippe), Battist (Umberto), Bayou (Raoul), Beaufils (Jean), Bédoussac (Firmin), Bégault (Jean), Bernard (Jean), Bernard (Pierre), Birraux (Claude), Blatt (Paul), Bois (Jean-Claude), Bourget (René), Brochard (Albert), Brune (Alain), Brunet (André), Cabé (Robert), Cambolive (Jacques), Cartelet (Michel), Cartraud (Raoul), Caumont (de) (Roger), Cavaillé (Jean-Charles), Chapuis (Robert), Chasseguet (Gérard), Chaubard (Albert), Chomat (Paul), Colin (Georges), Mme Commergnal (Nelly), MM. Cousté (Pierre-Bernard), Dassault (Marcel), Defontaine (Jean-Pierre), Delisle (Henry), Desanlis (Jean), Destrade (Jean-Pierre), Dousset (Maurice), Drouin (René), Dupilet (Dominique), Durand (Adrien), Durieux (Jean-Paul), Duroméa (André), Duroure (Roger), Fèvre (Charles), Mme Fievet (Berthe), MM. Fouchier (Jacques), Gallot (Jean), Galley (Robert), Goasduff (Jean-Louis), Godfrain (Jacques), Mme Gueuriot (Colette), MM. Gréard (Léo), Grussenmeyer (François), Hamelin (Jean), Haye (Kléber), Mme Horvath (Adrienne), MM. Huguel (Roland), Hunsull (Xavier), Jagoret (Pierre), Jalton (Frédéric), Jarosz (Jean), Kergueris (Aimé), Kucheida (Jean-Pierre), Labbé (Claude), Lacombe (Jean), La Combe (René), Lajoinie (André), Lambert (Michel), Lassale (Roger), Laurissergues (Christian), Le Bail (Georges), Lestas (Roger), Malandain (Guy), Malgras (Robert), Mas (Roger), Massat (René), Massaud (Edmond), Masson (Jean-Louis), Mathieu (Gilbert), Mayou (Alain), Médecin (Jacques), Méhaignerie (Pierre), Metais (Pierre), Micaux (Pierre), Michel (Claude), Michel (Henri), Mitterrand (Gilbert), Mocœur (Marcel), Mmes Mora (Christiane), Moreau (Louise), MM. Notehart (Arthur), Paccou (Charles), Patriat (François), Ferbel (Régis), Perrier (Paul), Peuziat (Jean), Pistre (Charles), Porelli (Vincent), Porthault (Jean-Claude), Prat (Henri), Ravassard (Noël), Rigaud (Jean), Rocher (Bernard), Salmon (Tutaha), Santa Cruz (Jean Pierre), Sarre (Georges), Séné (Gilbert), Mme Sicard (Odile), MM. Soury (André), Tondon (Yvon), Valleix (Jean), Valroff (Jean), Vennin (Bruno), Vidal (Joseph), Vuillaume (Roland), Wacheux (Marcel), Wagner (Robert), Weisenhorn (Pierre).

et de connaître bientôt le nom de l'architecte. » Un mois après, le ministre abandonnait ledit projet pour une nouvelle solution qui consisterait à laisser chacune des parties construire sur sa parcelle. Solution qui techniquement rendait impossible à la ville de Paris la construction de toute crèche. Le ministre proposa une réunion de concertation et, le 26 juin 1984, M. Edouard Frédéric-Dupont recevait, de la part des représentants du ministre, l'accord pour un retour à la solution primitive de construction sur une assiette commune et pour la remise d'un projet définitif relatif aux modalités avant la fin de juillet 1984. Aucun projet n'a été remis et une lettre du maire de Paris du 25 novembre 1984, suivie d'une autre du 10 janvier 1985, faisant état de plusieurs solutions, n'a pas eu l'honneur d'une réponse. Il lui demande donc combien il faudra de temps pour que les fonctionnaires des P. T. T. puissent bénéficier de logements sociaux et les enfants du septième arrondissement d'une crèche.

Mutualité sociale agricole (assurance vieillesse).

760. — 3 avril 1985. — Joseph-Henri Maujoui du Gasset expose à M. le ministre de l'agriculture que, jusqu'à maintenant, le principe de l'âge de la retraite, pour les agriculteurs, est de soixante-cinq ans. L'article 63-IV de la loi de finances pour 1973 a réalisé un premier assouplissement des critères de la reconnaissance de l'incapacité au travail pour l'attribution de la retraite anticipée en faveur des « petits exploitants ». C'est ainsi que les exploitants agricoles qui, en dehors de leur conjoint, avaient travaillé seuls pendant les cinq dernières années d'exercice de leur profession, bénéficiaient des conditions de reconnaissance de l'incapacité au travail définies pour les salariés par l'article L. 333 du code de la sécurité sociale. Il n'était plus requis de leur part, notamment, qu'une incapacité de travail d'au moins 50 p. 100 seulement et non plus de 100 p. 100. Une nouvelle amélioration a été apportée à cet égard par l'article 68 de la loi de finances pour 1976, qui a étendu le bénéfice des dispositions précitées aux exploitants qui, durant les cinq dernières années d'exercice de leur activité, n'ont eu recours qu'à l'aide d'une seule personne (aide familial ou salarié) en plus de leur conjoint. En outre, il a été admis par instruction ministérielle que pouvait être assimilée à l'emploi d'un salarié permanent l'utilisation d'une main-d'œuvre occasionnelle ou permanente à temps partiel pendant une durée n'excédant pas une moyenne annuelle de 2 000 heures, établie sur la base des années de la période quinquennale de référence, au cours desquelles il y a eu emploi de salariés occasionnels. Il n'empêche qu'il demeure choquant que certains agriculteurs, principalement les viticulteurs, du fait qu'ils aient employé des ouvriers saisonniers (vendangeurs) se trouvent privés du bénéfice de la pension d'invalidité. Il lui demande s'il n'y a pas lieu d'assouplir, encore, les conditions d'octroi de la retraite pour incapacité à 50 p. 100.

Politique économique et sociale (généralités).

761. — 3 avril 1985. — M. Joseph-Henri Maujoui du Gasset expose à M. le Premier ministre qu'un certain nombre de décisions prises par le Gouvernement — exclusion de Nantes-Saint-Nazaire du bénéfice du caractère de pôle de conversion —, suppression pour la région parisienne de l'agrément préalable aux installations de bureaux ou d'activités industrielles —, absence de décision positive en faveur de la centrale nucléaire en Basse-Loire —, politique des quotas laitiers qui frappe de plein fouet un des piliers économiques des régions de l'Ouest, etc., sont autant de prises de position qui laisseraient croire à l'abandon à lui-même de l'Ouest de la France par les pouvoirs publics. M. Maujoui du Gasset demande à M. le Premier ministre ce qu'il en est et s'il est dans ses intentions de prendre quelques mesures en faveur de l'Ouest.

Politique extérieure (océan Indien).

762. — 3 avril 1985. — M. Michel Debré, compte tenu des propos officiels, multiples et contradictoires tenus au sujet, d'une part, de Mayotte et, d'autre part, des îles éparses, du refus opposé aux Réunionnais de les aider à venir en métropole et de l'indifférence du Gouvernement devant les menaces d'explosion sociale à la Réunion, s'émoussant agitées par certains, enfin de l'absence de toute action en faveur de la pêche et des richesses de la mer, demande à M. le Premier ministre quelle est sa politique à l'égard de la souveraineté française et des intérêts français dans l'océan Indien.

QUESTIONS ORALES SANS DEBAT

Logement (construction : Paris).

759. — 3 avril 1985. — M. Edouard Frédéric-Dupont rappelle à M. le ministre des P. T. T. que, depuis vingt ans, la ville de Paris s'efforce d'obtenir un accord pour l'utilisation de deux terrains contigus, rue d'Estrees, qui peuvent faire l'objet d'une construction de logements pour le personnel du ministère et d'une crèche pour la ville de Paris. Le ministre a répondu à une question orale, le 6 mai 1983 : « Il est évident qu'il faut aller vite... il y a du nouveau avec l'engagement de lancer, cette année 1983, l'appel d'offres pour la passation des marchés et les études d'ingénierie et d'architecture,

*Radiodiffusion et stations de radio
(chaînes de télévision et stations de radio).*

763. — 3 avril 1985. La liberté d'expression, à la télévision comme sur les ondes radios, libres ou non, est-elle vraiment garantie. Les Français en doutent... M. Pierre-Bernard Cousté rappelle à M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des techniques de la communication, quelques-uns des qualificatifs employés par les exécutés, au sujet de la loi qui régit les radios libres : loi « généreuse », mais aussi « inapplicable et inappliquée », « maladroite et irréaliste », « quotidiennement bafouée ». Il lui demande : Combien de radios libres émettent actuellement, légalement ou non, dans la région parisienne, d'une part ; en province, d'autre part, dans la région Rhône-Alpes, en particulier. Combien ont dû consentir à des « regroupements ». Pourquoi le Gouvernement interdit certaines fréquences, alors qu'il peut être prouvé que leur utilisation ne gêne personne. Quelles sont les conditions financières de la gestion par T D F. de certaines radios ; quelles sont les garanties de liberté d'expression qui peuvent être apportées ; quelles sont les conditions et les formales à remplir pour adopter cette formule d'exploitation. Ce que pense le Gouvernement des conditions imposées parfois par la Haute Autorité en matière de regroupement. C'est ainsi qu'un regroupement conseillé à une radio libre de l'Isère, proche de Lyon (qui émet actuellement sans autorisation, mais sans gêner personne, ne tient aucun compte de la distance entre les différentes stations et des problèmes techniques qui en découlent. Dans ce cas, pourquoi ne pas autoriser un partage du temps d'an-

tenue, et permettre aux radios concernées de conserver chacune leur propre émetteur. Il lui demande également, à terme, comment pourra évoluer le problème des radios libres, compte tenu du nombre de demandes, et des fréquences disponibles ; d'autres fréquences pourront elles être libérées. Quand et comment.

Mises au point au sujet de votes.

A la suite du scrutin (n° 790) sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie et dépendances (première lecture) (*Journal officiel*, Débats A.N., du 24 janvier 1985, p. 31), M. François d'Aubert, porté comme « n'ayant pas pris part au vote », a fait savoir qu'il avait voulu voter « contre ».

A la suite du scrutin (n° 790) sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie et dépendances (deuxième et nouvelle lecture) (*Journal officiel*, Débats A.N., du 25 janvier 1985, p. 43), M. Juventin, porté comme ayant voté « pour », a fait savoir qu'il avait voulu « s'abstenir volontairement » ; M. Royer, porté comme ayant voté « contre », a fait savoir qu'il avait voulu voter « pour ».

A la suite du scrutin (n° 791) sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie et dépendances (troisième et dernière lecture) (*Journal officiel*, Débats A.N., du 25 janvier 1985, p. 44), M. Juventin, porté comme ayant voté « pour », a fait savoir qu'il avait voulu « s'abstenir volontairement ».

ABONNEMENTS

| ÉDITIONS | | FRANCE et Outre-mer. | ÉTRANGER | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION 26, rue Desaix, 75277 PARIS CEDEX 15. |
|---|------------------------|-------------------------|----------|--|
| Codes. | Titres. | Francs. | Francs. | |
| Assemblée nationale : | | | | |
| Débats : | | | | |
| 03 | Compte rendu..... | 112 | 642 | Téléphone } Renseignements : 575-62-51 Administration : 578-61-39 |
| 31 | Questions | 112 | 529 | |
| Documents : | | | | |
| 07 | Série ordinaire | 626 | 1 416 | TELEX 201176 F DIRJO - PARIS |
| 27 | Série budgétaire | 190 | 285 | |
| Sénat : | | | | |
| 05 | Compte rendu..... | 103 | 383 | Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : — 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions ; — 27 : projets de lois de finances. |
| 35 | Questions | 103 | 331 | |
| 09 | Documents | 626 | 1 384 | |
| En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande. | | | | |
| Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination. | | | | |

Prix du numéro : 2,70 F. (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)